



CAMENA : l'action en faveur du climat au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Lutter contre les changements climatiques dans les pays voisins du Sud

Qu'est-ce que le dispositif CAMENA ?

Le dispositif CAMENA consiste en une enveloppe consacrée à l'action en faveur du climat qui relève du Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (Fonds fiduciaire de la FEMIP) et qui est gérée par la Banque européenne d'investissement (BEI). Il a pour vocation d'aider les pays partenaires méditerranéens à lutter contre les changements climatiques en apportant des subventions à l'appui d'initiatives climatiques spécifiques visant :

- à inventorier, mobiliser et préparer des projets d'investissement ayant trait à l'action pour le climat, qui seraient susceptibles de bénéficier ensuite d'un financement de la BEI ;
- à financer des mesures destinées à améliorer le contexte permettant aux institutions publiques et privées d'investir en faveur du climat.

Les aides non remboursables accordées peuvent servir à financer :

- des opérations d'assistance technique appuyant la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et des risques climatiques, d'études de faisabilité, d'analyses des incidences environnementales et sociales et d'interventions ciblées de renforcement des capacités ; et
- des opérations spécifiques d'apport de fonds propres.

L'enveloppe CAMENA a été créée à l'initiative et avec le soutien exclusif du ministère britannique du développement international qui a versé une contribution de 15 millions de GBP pour une période de quatre ans (2015 à 2018).

Quelle est la portée géographique du dispositif CAMENA ?

Sont admissibles à un soutien du dispositif CAMENA les projets réalisés en Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie. Les projets transfrontaliers ou régionaux sont également admis¹.

Priorités stratégiques du dispositif CAMENA au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

- S'attaquer aux causes d'instabilité et soutenir les objectifs de développement à long terme
- Générer des retombées positives pour l'environnement et la société
- Renforcer la résistance aux effets des changements climatiques
- Favoriser la croissance économique conjuguée à une diminution des émissions de gaz à effet de serre



Secteurs prioritaires du dispositif CAMENA :

- Énergies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Transports durables
- Déchets solides
- Développement urbain durable
- Foresterie et affectation des sols
- Recherche-développement et innovation
- Adaptation aux effets des changements climatiques dans tous les secteurs



¹ La Libye est également admissible sous réserve de la signature d'un accord-cadre avec le pays. La Syrie était admissible jusqu'à ce que des sanctions soient prises par l'UE en novembre 2011, et que la BEI suspende alors tous les décaissements de prêts et les contrats d'assistance technique relatifs aux projets dans ce pays.



Pourquoi l'action en faveur du climat est-elle nécessaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ?

Les changements climatiques ont déjà de graves conséquences au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le rapport 2014 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a prédit une aggravation de cette situation : la plupart des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord devraient devenir plus chauds et plus secs. La hausse des températures et l'irrégularité accrue ou la baisse des précipitations accentueront la fréquence des sécheresses, une conséquence qui se matérialise déjà au Maghreb, la partie occidentale de l'Afrique du Nord. Il est très probable que d'ici à 2025, quelque 80 à 100 millions de personnes souffriront de pénurie d'eau, étant donné les pressions croissantes exercées par les changements climatiques sur les eaux superficielles et souterraines déjà surexploitées. D'autres risques climatiques – comme les vagues de chaleur prolongées – pèseront sur le bien-être et la santé des habitants, notamment dans les zones urbaines densément peuplées. Dans le même temps, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord devraient également être touchés par des phénomènes climatiques extrêmes plus graves et plus fréquents, y compris d'intenses épisodes pluvieux et des inondations dans certaines régions, susceptibles d'être très préjudiciables sur le plan économique.

En outre, les répercussions de la rareté de l'eau et d'autres menaces pour la sécurité alimentaire influenceront négativement les indicateurs économiques et la qualité de vie des populations.

Par conséquent, les pouvoirs publics des pays méditerranéens et leurs partenaires internationaux accordent une grande priorité au renforcement de la résilience face aux changements climatiques, en investissant dans des mesures d'adaptation à leurs effets et en renforçant les capacités permettant cette adaptation.

Les pays méditerranéens peuvent également contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, tant sur leur territoire que dans les régions limitrophes. En valorisant le plein potentiel – largement inexploité – de leurs sources d'énergies renouvelables (p. ex. l'énergie solaire), les pays méditerranéens peuvent accroître le recours aux énergies renouvelables à l'échelle locale et dans les régions adjacentes. Cette évolution

Fonds fiduciaire de la FEMIP



Créé en 2004 et géré par la BEI, le Fonds fiduciaire de la FEMIP est un fonds polyvalent et multisectoriel, avec pluralité de donateurs, dont l'objectif principal consiste à promouvoir le développement des pays partenaires méditerranéens. Il se concentre sur quatre secteurs prioritaires pour la période 2014-2020 : 1. la finance et les microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) ; 2. les infrastructures ; 3. l'environnement et l'innovation, un soutien accru étant apporté par le biais de deux enveloppes spécifiques, à savoir l'enveloppe pour l'investissement d'impact et l'enveloppe CAMENA pour l'action en faveur du climat. Le Fonds fiduciaire de la FEMIP appuie également les programmes de stages et de détachements de la FEMIP.

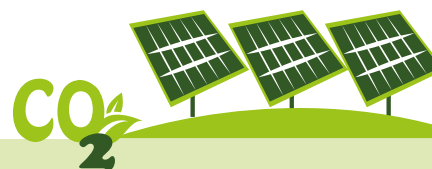
En octobre 2015, le montant de la contribution de 16 États membres de l'UE et la Commission européenne au Fonds s'élevait à 67,6 millions d'EUR.

aura des retombées économiques positives, en particulier si elle s'accompagne d'une intégration plus poussée des marchés régionaux et nationaux de l'énergie, ainsi que de réformes des subventions en matière d'énergie et d'efforts accrus sur le plan de l'efficacité énergétique.

Pourquoi la BEI y participe-t-elle ?

La BEI est l'institution financière internationale la plus présente au Moyen-Orient et en Afrique du Nord depuis plus de 30 ans. L'assistance technique et le soutien financier fournis par la BEI aux pays partenaires méditerranéens se sont intensifiés grâce au Fonds fiduciaire de la FEMIP qui est un instrument essentiel pour les activités de panachage de ressources dans cette région du monde.

La coopération fructueuse entre la BEI et les pays partenaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord repose sur les relations solides établies avec les autorités hôtes, ainsi que sur les procédures d'audit préalable et de sauvegarde appliquées par la BEI.



Comment le dispositif fonctionne-t-il ?

Qui peut proposer une opération ?

Les pouvoirs publics et d'autres promoteurs de projets peuvent soumettre une proposition à la BEI concernant un projet CAMENA relevant du domaine de compétence du Fonds fiduciaire de la FEMIP. La BEI peut également avancer une proposition.

Qui approuve les opérations ?

Les instances dirigeantes de la BEI approuvent toutes les opérations, notamment celles financées grâce à l'enveloppe CAMENA, avant que l'Assemblée des donateurs du Fonds fiduciaire de la FEMIP ne les examine et prenne une décision de financement.

Qui gère les opérations ?

Les opérations sont sélectionnées, élaborées et mises en œuvre par la BEI qui s'appuie sur ses compétences internes ou fait appel à des consultants externes.





Exemples de projets CAMENA en cours de mise en œuvre

Jusqu'à présent, le dispositif CAMENA a permis d'accorder des aides non remboursables à l'appui de cinq opérations pour un montant total de 1,8 million d'EUR. Six autres opérations représentant un montant total de l'ordre de 7,4 millions d'EUR vont pouvoir être mises en œuvre dans les mois à venir au Liban, en Tunisie, au Maroc et en Jordanie.



Assistance technique à l'appui du projet relatif à l'eau et à l'assainissement dans le sud du Liban

La subvention d'assistance technique au titre de l'enveloppe CAMENA vise à soutenir le promoteur et les autres institutions libanaises qui participent à la gestion, à la réalisation et à la mise en service des infrastructures découlant du projet d'investissement relatif à l'eau et à l'assainissement dans le sud du Liban, financé par la BEI. Les activités de renforcement des capacités comprennent essentiellement deux volets :

1. volet I : appui à la gestion du projet ;
2. volet II : accompagnement du développement institutionnel de l'Établissement des eaux du Liban-Sud.

Mesures d'atténuation appropriées au niveau national dans les pays partenaires méditerranéens – étude MAAN (opération régionale)

L'Agence allemande de coopération internationale GIZ s'est associée au dispositif CAMENA pour cofinancer une étude MAAN visant à soutenir la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), l'objectif poursuivi étant de créer des possibilités d'investissement à l'appui de l'action pour le climat dans le bassin méditerranéen, à court et à long terme. À longue échéance, l'étude facilitera la concrétisation de nouveaux investissements climatiques, étant donné qu'elle répertoriera les stades de développement des mesures MAAN actuelles et analysera les lacunes que les institutions financières internationales seront susceptibles d'aider à combler, par exemple en contribuant à la structuration et à la modélisation financières ou au renforcement des capacités. Il s'en dégagera une réserve de futurs projets d'investissement potentiels. À court terme, l'étude se penchera sur l'analyse d'un certain nombre de projets MAAN qui pourraient être amenés jusqu'à la phase de préfaisabilité.

Modernisation et agrandissement d'une station d'épuration dans la zone ouest d'Alexandrie (Égypte)

Cette opération d'assistance technique a pour principal objectif de préparer une étude de faisabilité technique, économique, financière, environnementale et sociale pour la modernisation et l'agrandissement de la station d'épuration dans la zone ouest d'Alexandrie, afin de répondre aux besoins des bassins de captage de la station jusqu'à 2050. Il s'agira notamment d'une évaluation des incidences environnementales et sociales du projet, ainsi que de services de conseil concernant toute question sociale ou de gouvernance nécessitant une intervention pour garantir la viabilité du projet. Des conseils seront également donnés quant aux mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets dans le contexte de ce projet, tout en veillant à la résilience des aménagements.

Cette opération sera suivie, une fois achevée, d'une autre portant cette fois sur l'assistance à l'organisation d'un appel d'offres pour un consultant en réalisation de projet.





Projet d'adduction d'eau et d'assainissement à Deir Alla et Al-Karameh (Jordanie)

Cette opération d'assistance technique comprend la préparation d'études de référence et de faisabilité pour la modernisation du réseau d'adduction d'eau et pour la fourniture d'un nouveau système de collecte et de traitement des eaux usées. L'assistance technique aura pour objet d'examiner la nécessité ainsi que la faisabilité technique, économique, financière, sociale et environnementale des mesures suivantes, aux fins de la préparation d'un projet d'investissement pour :

- la rénovation et la modernisation du réseau d'adduction d'eau existant ; et
- l'amélioration du système de collecte et de traitement des eaux usées. En particulier, les possibilités d'améliorer la gestion des pressions dans le réseau d'adduction d'eau et la réduction des pertes d'eau non facturées seront prises en compte ainsi que les solutions à faible coût pour un système de collecte et de traitement des eaux usées.



La banque de l'UE

Bureau d'information

+352 4379-22000
+352 4379-62000
info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
+352 437704
www.bei.org/ftf

Contacts opérationnels

Jesper Persson

Chef de la division Fonds fiduciaires et panachage de ressources
+352 4379-86665
j.persson@bei.org

Dionysios Kaskarelis

Chef de l'unité Fonds fiduciaires et partenariats de financement
+352 4379-86108
d.kaskarelis@bei.org